



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76762>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-76762**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nantes Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24440040400129

Ville : Nantes Cedex 9

Code postal : 44923

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-5039

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés

Adresse mail du contact : Contact.marches@nantesmetropole.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DC1 (Lettre de candidature), que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement. En cas de redressement judiciaire : par mesure de simplification, il est conseillé aux candidats de transmettre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet dès la remise de l'offre. L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années. Références du candidat effectuées au cours des 3 dernières années : montant, date, nature des prestations/travaux réalisés et identité du client (privé ou public). Titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise. Qualification : (i) Architecte en chef des monuments historiques (ACMH), à cet effet, le candidat produira une copie de l'inscription sur la liste nationale des architectes des monuments historiques en activité, ou (ii) Architecte ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, établi dans l'un de ces États qui verra ses compétences considérées comme suffisantes et nécessaires lorsqu'elles satisferont les 2 conditions cumulatives suivantes : (a) présenter les conditions requises pour se présenter aux épreuves du concours institué par le 2° du I de l'article 2 du décret n° 2007-1405 du 28 septembre 2007 portant statut particulier du corps des architectes en chef des monuments historiques et adaptation au droit communautaire des règles applicables à la restauration des immeubles classés (à cet effet, le candidat produira : une copie des diplômes de spécialisation et d'approfondissement, mention « architecture et patrimoine » ou tout autre diplôme de niveau équivalent ; les preuves attestant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix dernières années ; (b) présenter les conditions requises pour être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture (à cet effet le candidat produira une copie du certificat à jour de son inscription à l'ordre des architectes ou toute autre inscription similaire ou équivalente).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Diagnostic pour la restauration et la mise en valeur du château du Grand Blottereau et de ses dépendances

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Réalisation d'un diagnostic général du château du Grand Blottereau, intérieur et extérieur, et de ses communs, dans le cadre d'un projet de restauration globale de l'édifice. Ce dernier a pour objectif la mise en oeuvre d'un nouvel équipement métropolitain, le centre de la biodiversité et donc la réouverture du château et de ses dépendances au public. Il s'agira ainsi de procéder à la réalisation d'un diagnostic exhaustif sur les bâtiments concernés, d'une étude de la faisabilité du changement d'usage des bâtiments et d'une estimation des coûts de réhabilitation. Le marché se structurera autour d'une tranche ferme (Château du Grand Blottereau) et d'une tranche optionnelle (Autres bâtiments). Le candidat présentera impérativement les compétences suivantes : architecte en chef des monuments historiques (ACMH) ou architecte du Patrimoine, diagnostics sanitaires (plomb, amiante, termites, champignons...), diagnostic structure, diagnostic fluide, restauration de boiserie (diplôme master 2 ou équivalent), restauration de peintures (diplôme master 2 ou équivalent), restauration de sculptures (diplôme master 2 ou équivalent).

Lieu principal d'exécution du marché : Nantes

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Afin de convenir d'une date de visite, les candidats prendront contact avec : Tiphaine Lebreton-Cluzel - 02 40 41 92 13 - 06 75 24 90 35 - tiphaine.lebreton-cluzel@nantesmetropole.fr - Valérie Renaud - 02 40 41 97 95 - valerie.renaud@nantesmetropole.fr

Autres informations complémentaires : Procédure entièrement dématérialisée depuis <https://marchespublics.nantesmetropole.fr> (cf. Annexe au présent règlement de la consultation)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2024